



L'IMMOBILIÈRE DES WANTIERS
SARL au capital de 10 000 €uros – RCS 539 850 388
Siège social : 9 Place des Wantiers 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03 27 09 00 55 – Fax : 03 27 09 90 20
E-mail : valenciennes@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Avril 2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier * - voir ci-dessous)

Prix de vente				Honoraires TTC
De	- 1 Euro	à	50 000 Euros	5 000 Euros
De	50 001 Euros	à	65 000 Euros	5 500 Euros
De	65 001 Euros	à	80 000 Euros	6 500 Euros
De	80 001 Euros	à	100 000 Euros	7 000 Euros
De	100 001 Euros	à	110 000 Euros	7 500 Euros
De	110 001 Euros	à	120 000 Euros	8 000 Euros
De	120 001 Euros	à	130 000 Euros	8 500 Euros
De	130 001 Euros	à	140 000 Euros	9 000 Euros
De	140 001 Euros	à	150 000 Euros	9 500 Euros
De	150 001 Euros	à	200 000 Euros	6,25 %
De	200 001 Euros	à	300 000 Euros	6,00 %
De	300 001 Euros	et	PLUS	5,75 %

IMMEUBLE DE RAPPORT 7% TTC

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien,

Cas particulier

➔ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 85 539850388 Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°2262 T – 742 G par la préfecture de LILLE 59000 – Activité : Transaction – Garantie financière Transaction : QBE Insurance, Étoile Saint Honoré 21 rue Balzac 75046 PARIS Cédex 08 – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



L'IMMOBILIÈRE DES WANTIERS
SARL au capital de 10 000 €uros – RCS 539 850 388
Siège social : 9 Place des Wantiers 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03 27 09 00 55 – Fax : 03 27 09 90 20
E-mail : valenciennes@laforet.com

Locations – Barème à compter du 01 Avril 2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Pour les biens de plus de 35 m² de surface habitable :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : un mois de loyer hors charges dont l'état des lieux d'entrée à la charge du propriétaire et un mois de loyer hc à la charge du locataire.

Pour les biens jusqu'à 35 m² de surface habitable :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8€TTC/m² à la charge du locataire et du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€TTC/m² à la charge du locataire et du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

Meublés : 1 mois de loyer hors charges à la charge du locataire.

Professionnels : 10 % du loyer triennal à la charge du preneur.

Gestion locative – Barème à compter 01/04/2017

Honoraires de gestion : 6% TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR 85 539850388 Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°2262 T – 742 G par la préfecture de LILLE 59000 – Activité : Transaction – Garantie financière Transaction : QBE Insurance, Étoile Saint Honoré 21 rue Balzac 75046 PARIS Cédex 08 – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.